

TAPIS, TAPIS, etc.

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.
Ayant le plus grand assortiment, les meilleurs valeurs, et les plus bas prix en fait de

Tapis, Prelats, Rideaux,
Cortines, Pâtes, Garnitures
et Meubles de toute sorte,
à la

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA,
148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.
Ottawa, 17 Dec. 1883.

SERVICE TELEGRAPHIQUE
CANADA

Montréal, 18-MM. Préfontaine, Rolland et Gauthier sont les nouveaux échevins élus pour représenter Hochelaga dans le conseil de la cité de Montréal.

On dit que l'honorable M. Mousseau doit donner sa démission et être nommé juge à Joliette. Sa nomination paraîtrait dans la Gazette du Canada de samedi prochain. L'honorable M. Ross serait appelé à former le nouveau ministère.

ETATS-UNIS
New-York, 17—L'exécution d'O'Donnell a été le sujet de toutes les conversations dans les cercles irlandais, ce matin. On parle de représailles.

EUROPE
Madrid, 17—Sagasta est élu président de la chambre des députés.
Dublin, 18—Peter Wade a été condamné à être pendu le 16 de janvier prochain, pour avoir tué Quinn, à Rath Farnham.
Paris, 17—Six mille hommes de troupes françaises ont débarqué à environ sept milles de Sontay, et on s'attend que la ville va être attaquée très prochainement.

CUEILLETES DU REPORTER
Il y avait salle comble à l'Opéra, hier soir.

Quinze immigrants sont arrivés à Ottawa, hier.

M. le curé Labelle est en ce moment à Ottawa.

Voici l'annonce de Shoolbred et Cie, à la tête de la 4e page 1re colonne.

Le gouverneur général a accepté le titre de membre honoraire du club de raquettes Frontenac.

M. William Renaud a refusé \$890, ces jours derniers, pour son cheval trotteur.

La manufacture de meubles de M. Cormier, à Aylmer, a suspendu ses opérations pour quelques jours.

Quatre chevaux trotteurs de renom des Etats-Unis, prendront part aux courses au lac Leamy, cet hiver.

Le constable McKenzie a arrêté, hier, à Billings Bridge, une personne soupçonnée de vol; après informations prises, elle a été libérée.

M. Bureau, barbier-coiffeur, employé depuis plusieurs années chez M. Saint-Louis a acheté la boutique autrefois tenue par M. E. Monette, rue Sussex.

Le club de raquettes Emerald, de Montréal, se joindra probablement au club "Le Canadien" dans sa prochaine visite à Ottawa au mois de janvier prochain.

Jeudi matin à 10 heures, au numéro 337, rue Wellington, chez M. Leveque, fabricant de meubles, aura lieu un grand encan de meubles de première classe.

La cour du comté a condamné, hier, le jeune Powell, accusé de vol de lettre chargée, à Duncanville, à cinq ans de réclusion à l'école de réforme d'Ontario.

Le programme de cette semaine au théâtre de 10 cents à l'Institut Canadien dépasse de beaucoup celui de la semaine dernière. Le chant et les jeux ne laissent rien à désirer. C'est certainement la meilleure occasion de passer une après-midi et une soirée agréable. Dans l'après-midi les sièges réservés pour les dames ne sont que de 10 cents.

COURRIER DE HULL

—La glace sur le lac Leamy, mesurait hier, de 8 à 9 pouces d'épaisseur.

—Les voitures ont commencé hier, à traverser sur la glace, entre le quai de la Reine et le chantier de vaisseaux de M. Miller.

—La vente des marchés, samedi dernier, n'a pas été profitable à la corporation. Les états des bouchers

ont tous été adjugés à quelques cents d'avance sur la mise à prix. L'affermage du marché central a été adjugé à M. Gauvreau pour \$160.

—Les officiers tenus de faire des rapports au gouvernement provincial, ont reçu la semaine dernière, les blancs et formules destinés à cette fin.

—Les livres du trésorier de la cité seront fermés dimanche prochain, pour être soumis aux auditeurs durant le cours de la semaine prochaine.

—Un cheval attelé à un cutter a pris le mors aux dents de la gare du chemin de fer, samedi, et est allé, à fond de train s'abattre dans le Mill Creek, en arrière de la résidence du Dr Graham. Le harnais seulement a été démolé.

CONSEIL DE VILLE

Hier soir avait lieu la dernière assemblée régulière du Conseil de ville pour cette année. Etaient présents Son Honneur le Maire au fauteuil, MM. les échevins Cunningham, Gordon, Cox, Cherry, Erratt, O'Leary, Germain, Chabot, Laverdure, McDougal, Whelan, Lauzon, MacCuaig, Conway et Brown.

Une pétition de la part des bouchers et autres propriétaires d'états du Marché By, demandant que les cultivateurs venant vendre leurs produits au marché By soient tenus de se placer sur l'espace réservé aux voitures près des halles et non pas sur les deux côtés de la rue York est présentée par M. l'échevin Chabot. Cette proposition bien raisonnable est combattue par MM. les échevins Cunningham et O'Leary; finalement une motion de M. O'Leary demandant que cette pétition soit portée devant le comité des marchés est adoptée par le vote suivant:

Pour—Les échevins Cunningham, Gordon, Whelan, Cox, Cherry, O'Leary, McDougal—7.

Contre—Les échevins Erratt, Germain, Chabot, Laverdure, Lauzon—5.

Lecture d'une pétition de la part des Sœurs Grises, protestant contre l'asile de Bethléem avant que l'inspecteur du gouvernement ait fait connaître son désir à ce sujet.

Le rapport du comité d'hygiène recommandant qu'à l'avenir la glace pour l'approvisionnement d'eau soit prise en amont des Chutes des Chaudières, est amendé en faisant disparaître cette obligation. La partie du rapport recommandant la fermeture de l'asile de Bethléem est adoptée, malgré un amendement proposé par M. l'échevin Laverdure, demandant que le rapport soit de nouveau renvoyé au comité avec instruction de demander au gouvernement d'Ontario, un subside annuel pour aider à l'asile à garder plus longtemps les mères avec leurs enfants. Ce dernier amendement a été rejeté par le vote suivant:

Contre—Les échevins Cunningham, Gordon, Whelan, MacCuaig, Cox, Cherry, Erratt, Brown—8.

Pour—Les échevins O'Leary, Conway, Germain, Chabot, Laverdure, McDougal, Lauzon—7.

Au moment où M. l'échevin Chabot se levait pour présenter le rapport des comités des cotisations, Son Honneur le Maire quitte la séance et MM. les échevins Germain et Lauzon s'absentent de la chambre du conseil. Ce rapport donne le nom des villes de la province d'Ontario qui ont répondu favorablement à la circulaire qui leur a été envoyée, leur demandant de s'associer à la ville d'Ottawa afin d'obtenir de la législature un amendement à l'acte municipal à l'effet d'imposer une taxe annuelle, qui sera appelée la taxe d'affaires, sur les banques, compagnies d'assurance et de garanties, les propriétaires ou gérants de théâtres, les compagnies de gaz et de chemins de fer urbain ou leurs agents faisant affaires dans les villes ou villages incorporées de la province d'Ontario, projet qui donnerait à la ville un revenu additionnel de \$12 à 15 mille piastres.

MM. Cunningham, Cherry et Gordon s'opposent aux conclusions du rapport, et à la motion de M. l'échevin Chabot pour que le conseil se forme en comité afin de discuter et adopter le rapport.

M. l'échevin Erratt propose que le rapport soit de nouveau renvoyé au comité des cotisations.

Cette motion est adoptée par le vote suivant:

Pour—Les échevins Cunningham, Gordon, Whelan, MacCuaig, Cox, Erratt, O'Leary, Conway—8.

Contre—Les échevins Cherry, Brown, Laverdure, Chabot—4.

M. le maire et M. l'échevin Germain reviennent à leur siège après le vote.

Une proposition de M. l'échevin Cunningham à l'effet de faire créer par la législature qu'à l'avenir les échevins soient élus pour

une période de trois années, et le maire élu par le conseil, est rejetée par un amendement de M. MacCuaig demandant que la décision de cette question soit lissée au prochain conseil.

Ont vote pour l'amendement: MM. les échevins Gordon, MacCuaig, Cox, O'Leary, Conway, Germain, Chabot McDougal.

Contre—MM. les échevins Cunningham, Whelan, Cherry, Erratt, Brown Laverdure.

Et le conseil s'ajourne.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Garra]

John Fullingham, trouvé ivre sur la Wellington à 10 heures du soir, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais ou huit jours de prison.

George Kinon, trouvé errant sur la rue Queen à 9 heures du soir, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais ou huit jours de prison.

Peter Hodson, trouvé errant sur la rue Broad, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais ou huit jours de prison.

Martha Jackson, une habitante d'une maison de prostitution, est acquittée sur promesse de mieux se conduire à l'avenir.

Plusieurs gamins accusés d'avoir lancé des boules de neige dans les rues sont acquittés.

DECES.

A l'hôpital générale de Québec, le 17 décembre, l'âge avancé de 84 ans 1 mois, dame veuve Joseph Bourassa. Elle était mère de 16 enfants, 14 petits enfants, et 38 arrière-petits enfants.

CLUB DE RAQUETTES FRONTENAC

Les membres sont spécialement invités à assister à une assemblée, mercredi, 19 courant, à 8 hrs à la salle du Club, 419 rue Sussex, pour affaires très importantes.

Il y aura sortie Jeudi soir, à l'heure et salle ci-dessus mentionnées.

Par ordre, E. E. LEMIEUX, Secrétaire.

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES

Etablie à Ottawa, en haut du magasin d'horlogerie de M. S. Laporte, No. 519 rue Sussex.

M. C. H. DOUCET exerce sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'Oreilles, Anneaux, Epingles, Chaines, Croix en or et en argent.

Tout ouvrage garanti et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET, Propriétaire.

Ottawa, 18 Dec. 1883 3m

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique

ET GRAND TRONC

FETES DE

Noel et du

Jour de l'an.

DES BILLETS A

MOITIE PRIX

ALLER ET RETOUR

seront émis pour tous les points sur la ligne du chemin de fer "Canada et Atlantique" et le Grand Tronc, à l'occasion des

FETES DE NOEL, bons pour aller à partir du vendredi, 21 décembre jusqu'au mardi, 25 décembre inclusivement, et bon pour revenir jusqu'au lundi, 31 décembre inclusivement.

POUR LE NOUVEAU AN—Bons pour aller à partir du vendredi, 22 décembre jusqu'au lundi, 31 décembre inclusivement, et bon pour revenir jusqu'au lundi, 7 janvier 1884 inclusivement.

Billets en vente aux dépôts ordinaires.

D. C. LINSLEY, Gérant.

E. C. WINNIE, A. G. F. & P.

Ottawa, 10 dec. 1883 3s

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUSMISSIONS cachetées, adressées au sous-juré et endossées, "Soumission pour l'appareil de chauffage", seront reçues jusqu'à Lundi le 30 du courant, pour un

Appareil de Chauffage requis pour la Chambre du Parlement, Winnipeg, Man.

On pourra voir les plans, devis, etc., au Bureau des travaux publics fédéraux, Winnipeg, Man., et à ce département, dès et après Lundi le 17 du courant; on pourra aussi y obtenir des formules de soumission, etc., et tous les renseignements voulus.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de le faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 13 Décembre 1883.

CHAS DESJARDINS

No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE, et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRESENTÉES:
La Citizens, DE MONTRÉAL,
La Northern, Co. ANGLAISE,
La Caledonian, do
La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITEES, AGENT FINANCIER DE PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits.

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, No. 7, Rue Elgin, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés.

1er dec. 1an

LE MAGASIN PALAIS DE MEUBLES.

LES PLUS NOUVEAUX MEUBLES DE

Chambre à Coucher

Sont maintenant exhibés dans nos vitrines.

Ces meubles sont fabriqués dans les derniers goûts, en noyer noir et sculptés dans un style des plus relevés et ornementsés et noyer français. Se vendent

\$55 00 SEULEMENT

JACOB ERRATT.

38 RUE RIDEAU.

P.S.—Ne manquez pas d'aller visiter ces meubles avant d'acheter ailleurs.

27 octobre 1883 1a

JOS. SENEAL.

Entrepreneur de Pompes Funébres

265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décès des chambres funéraires.

Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandes.

On peut s'adresser chez M. Seneal à la nuit comme le jour.

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus bas, comprenant

(pour usage de boutique) Royal, Wilson, Sewing, Wood, Wanzel, New Sewing, White, Wheeler et Wils.

(Machines à Coudre pour fabrique) Wanzel D et F.

Singer de Wilson No. 2.

Machines de Pearson pour coudre avec le fil circ et avec le brai dur.

Machines de Jones à rapicœur pour fabricants de chaussettes.

R. W. MARTIN

36, Rue Rideau.

10 Dec. 1883 1a

GRAND

Magasin de Meubles

DE

L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit, Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à

DES PRIX TRES MODERES.

1er Oct. 1883 1a

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION DE L'EST.

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT.

Ligne Courte

ENTRE OTTAWA A MONTREAL

Arrangements d'hiver, commençant Lundi, 12 Nov. 1883.

Les trains circulent d'après l'échelle d'heures suivante (3 minutes en avance sur l'heure d'Ottawa).

TABULEAU DES HRS.

Quitte Ottawa... 8 15 a.m. 4 30 p.m. 8 35 p.m.

Arr. à Montréal... 12 45 a.m. 8 00 p.m. 10 56 p.m.

Quitte Montréal... 7 00 a.m. 8 45 a.m. 4 30 p.m.

Arrive à Ottawa... 11 30 a.m. 12 15 p.m. 9 00 p.m.

SUR CETTE ROUTE SE DERoule LE

GRAND PANORAMA DU CANADA.

Elle est équipée avec les meilleurs wagons passagers du monde, et les plus riches chars palais dans l'Amérique.

En connexion à Montréal avec les trains de chemins de fer et les vapeurs pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tout les points dans la Nouvelle-Angleterre.

Les trains pour l'OUEST quittent Ottawa 7.01 a.m.—Train mixte pour Chalk River, Pembroke et les points locaux de l'ouest.

10.45 a.m.—Train express direct pour Perth, Brockville, Toronto, D. trot, Chicago et tous les points à l'ouest via chemin du Grand Tronc.

12.20 p.m.—Express pour Pembroke, North Bay et tous les points du haut Ottawa; aussi pour Brockville, Utica, Albany, New York, Buffalo, Cleveland, Detroit, Chicago et tous les points à l'Est et l'ouest via le chemin de fer Utica et Black River.

4.21 p.m.—Trains express de l'après-midi, pour Almonte, Renfrew, Pembroke et tout les stations intermédiaires, faisant connexion à la jonction de Carleton avec les trains mixtes pour Brockville et les stations intermédiaires.

10.30 p.m.—Train express du soir, tous les jours, y compris le dimanche, avec char d'ortoir, pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest.

Pour les billets, le prix du passage, le siège dans le char-salon, la table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets.

36 RUE ELGIN. GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers, ARCHER BAKER, Surintendant-général.

W. C. VANHORN, Admin. strateur-général.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

82—ARRANGEMENTS D'HIVER—83

A partir de LUNDI, le 4 DECEMBRE, les trains voyageront tous les jours (dimanches exceptés) comme suit:

Départ de la Pointe Lévis... 8.10 a.m. Arrivée à la Rivière du Loup... 12.55 p.m.

do Trois Pistoles... 2.05 p.m. do Rimouski... 3.49 p.m.

do Campbellton... 8.35 p.m. do Da House... 9.15 p.m.

do Bathurst... 11.17 p.m. do Newcastle... 12.52 p.m.

do Moncton... 4.00 a.m. do Saint Jean... 7.30 a.m.

do Halifax... 12.45 a.m. Le train se raccorde à la Courbe des Chaudières avec le train du Grand Tronc quittant Montréal à 10 p.m.

Les trains d'Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p.m. Saint-Jean à 7.25 p.m., arrivant à Montréal à 6.05 a.m. en se raccordant à la Courbe des Chaudières avec le Grand Tronc à 9.23 p.m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal, les lundi, mercredi et vendredi se rend directement à Halifax, et celui qui part le mardi, le jeudi et le samedi se rend Saint-Jean.

Pour billets et tout arrangement concernant le fret et les passagers, s'adresser à R. C. W. MACCUIG, Agent.

D. POTTINGER, Surintendant général, Ottawa, 19 Dec. 1883 1a

A WHOLESOME CURATIVE.

NEEDED IN Every Family.

AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZENGES FOR CONSTITUTION, BILIOUSNESS, HEADACHE, INDIGESTION, &c.

SUPERIOR TO PILLS and all other system regulating medicines. THE LOZENGES ARE SMALL, THE ACTION PROMPT, THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it.

Price, 30 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

CHÉMIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTRÉAL Et tous les points à l'est.

CHANGEMENT D'HEURE.

4 CONVOIS A PASSAGERS 4 Tous Les Jours

CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains de chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux vias de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany, et New-York.